

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Activités dans les parcs



Concerts sur l'herbe

Pour tous, entrée libre (en cas de pluie, les concerts seront annulés)
Avant chaque spectacle, entre 17 h à 19 h, venez manger un hot-dog avec nous et profiter du parc !

Le mercredi 13 juillet à 19 h
au parc du Bocage



Oztara

Oztara est un groupe très festif, aux influences musique du monde, avec des tendances tziganes, d'Amérique latine et reggae. Oztara nous présente des textes

intelligents et actuels qui traitent de divers thèmes reliés au quotidien de la vie : l'importance de prendre le temps de vivre, de se défaire du stress quotidien, de profiter du moment présent.

Le mercredi 20 juillet à 19 h
au parc Roger-Rousseau



Spectacle Hip Hop Bongo Man et des artistes de Early Rush ent.

Des performances variées pour découvrir la culture Hip Hop en plus de mettre en avant-plan le talent de jeunes artistes issus de notre communauté.

En première partie Bongo Man, accompagné de David Hodges et DJ Eklips.

Par la suite Rainmen, R-Senal, Krooks, Digit Missile Command et Dada nous en mettront plein la vue. Une soirée énergique et mémorable vous attend !

Le mercredi 10 août
au parc d'Antioche



à 17 h 30

Robert Prévost, le Chœur Éolien et Marc-André Fortin

Avec ses musiciens, le Chœur Éolien fait revivre l'esprit des fanfares populaires d'autrefois et recrée l'ambiance des fêtes et des bals d'antan. À cette occasion, le chanteur Marc-André Fortin interprétera avec l'ensemble des mélodies connues arrangées par Robert Prévost dans un esprit estival : chansons populaires, airs classiques et quelques surprises vous attendent...



à 19 h – Wop Pow Wow

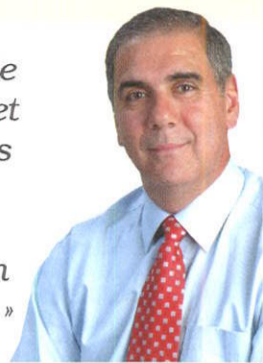
RBC Gestion de patrimoine
Présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce à la compagnie Trust Royal

Le musicien et chanteur montréalais, Angelo Finaldi, qui cumule une liste de collaborations impressionnantes en quelque 40 ans de métier (Pag, Nanette Workman, Johnny Hallyday, Joe Dassin, The Who, The Doors) revisite ses origines italiennes en compagnie du guitariste Stéphane Tellier, des percussionnistes Joannie Labelle et Joe Farley, et de Jean-François Bégin à la batterie.

Angelo Finaldi « ressurgit avec un de ses plus beaux projets de pop montréalaise. S'y malaxent culture italienne locale ou traditionnelle, rap, jazz manouche, pop indie, pour ne citer que quelques couleurs de ce tableau flamboyant ». Alain Brunet, *La Presse*

Message de Luis Miranda

« Profitez bien de la belle saison et des nombreuses activités organisées à votre intention dans les parcs. »



La Patrouille bleue débarque à Anjou

Pour la première fois cette année, l'arrondissement d'Anjou a accueilli la Patrouille bleue dans le cadre du plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. Des jeunes ont sillonné nos quartiers afin de sensibiliser la population à l'importance de préserver l'eau potable, une ressource inestimable et épuisable que nous tenons trop souvent pour acquise. Les citoyens ont donc été sensibilisés à l'importance d'une consommation plus responsable, surtout en période estivale. Je vous invite à mettre en pratique les judicieux conseils de ces jeunes et à tirer avantage d'une ressource naturelle et gratuite qu'est l'eau de pluie dont raffoleront vos plates-bandes et vos potagers.

Réfection des courts de tennis au parc des Roseraies

Nos parcs et nos espaces verts font notre fierté et contribuent certainement à notre qualité de vie, surtout avec le retour du beau temps. C'est évidemment le cas des terrains de tennis. C'est pourquoi nous allons entreprendre des travaux de réfection complets des quatre courts (fondation, surface et clôture) du parc des Roseraies. Toutefois, rassurez-vous, pour permettre aux adeptes du tennis de profiter de la saison qui a commencé tardivement, ces travaux seront effectués cet automne !

Profitez bien de l'été et des nombreuses activités organisées à votre intention dans les parcs. Je vous rappelle en terminant que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Recyclage

Distribution des bacs roulants du 13 au 23 juin, à voir en page 4

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Communications QUADCOM inc.

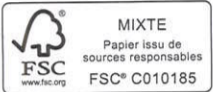
Tirage
22 700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2011 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Bonne Fête nationale du Québec!
Bonne fête du Canada!

Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement District Ouest

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement District Centre

Le conseil d'arrondissement d'Anjou tient à vous offrir ses meilleurs vœux pour la Fête nationale du Québec et la fête du Canada. Nous espérons que ces célébrations soient pour chacun d'entre vous l'occasion de fêter dans la joie et la bonne humeur en famille et entre amis, mais aussi de tisser des liens avec tous les membres de la collectivité angevine.

Nomination des membres



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement District Ouest

Corporation Le Festival Anjou inc.

À la séance ordinaire du 5 avril dernier, les membres de la Corporation Le Festival Anjou inc., mandatés pour s'occuper de l'édition 2011 de la parade du père Noël, ont été nommés par le conseil d'arrondissement. Le conseiller d'arrondissement, M. Gilles Beaudry, en assumera la présidence.

Les membres

M^{mes} Isabelle Biron et Julie Fournier, ainsi que M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, et MM. André St-Laurent, Michel Lavoie, Ronald Chevalier et Richard Houle. M^{me} Linda Lafrenière, chef de la Division de l'administration et de la logistique de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, a été nommée représentante de l'arrondissement et membre non votant.

Son mandat

Bien du travail attend le comité organisateur de la 8^e édition du défilé du père Noël qui se tiendra dans les rues d'Anjou à l'automne prochain. Trouver les bénévoles participants, dessiner et construire les chars, réaliser les costumes, organiser toute la logistique et toute la planification. Ce comité organisateur peut toutefois compter aussi sur la collaboration de bénévoles et d'organismes du milieu angevin, de policiers du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal, de commerçants et d'entreprises d'Anjou. Bref, tous vont unir leurs efforts pour que la parade soit un succès.

Venez rencontrer vos élus

Séance du conseil d'arrondissement

Prochaine séance **ordinaire** les mardis 7 juin et 5 juillet, et **ensuite le 13 septembre**, à 19 h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Bureau du citoyen (9h à midi)

11 juin
Paul-Yvon Perron

Jours fériés

Bureaux administratifs et bibliothèques fermés

Les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermés les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada. Bons congés à toutes et à tous.

Collectes

À noter que la collecte des ordures ménagères se tiendra comme d'habitude les vendredis 24 juin (Fête nationale du Québec) et 1^{er} juillet (fête du Canada).

Économisons l'eau potable

La Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain désire rappeler aux Angevines et aux Angevins l'importance d'économiser l'eau potable. En effet, des moyens simples existent pour éviter le gaspillage de cette ressource épuisable.

En voici quelques-uns :

- Ne prenez pas le boyau d'arrosage pour nettoyer l'asphalte ou le béton. L'utilisation d'un balai favorise une économie de 400 litres d'eau;
- Arrosez votre pelouse de façon à ce que le sol soit détrempé; les racines du gazon seront plus profondes et le gazon sera ainsi plus robuste. Mais attention, un seul arrosage par semaine suffit! N'oubliez pas qu'au mois de juillet, la pelouse est en dormance et requiert beaucoup moins d'eau;
- Remplacez le boyau ou son pistolet par un système d'arrosage goutte à goutte ou un boyau poreux. On obtient ainsi un arrosage ciblé à la base des plantes;

- Lavez la voiture à la main. Se servir d'un seau nécessite 100 litres d'eau en comparaison de 400 litres pour un lavage à l'aide d'un boyau d'arrosage;
- Couvrez la piscine d'une toile solaire qui empêche l'évaporation de l'eau.

Dans les limites du territoire angevin, il est **interdit de se servir de boyaux d'arrosage pour quelque usage que ce soit entre 8 h et 18 h**, d'arroser lorsqu'il pleut, d'arroser plus d'une heure à la fois en tout temps, d'arroser de telle manière que l'eau tombe ou ruisselle dans la rue, d'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance. Cette dernière ne doit en aucun cas avoir une ouverture de plus d'un quart de pouce.

L'eau utilisée pour arroser à l'extérieur est potable. Il s'agit donc d'une ressource précieuse et coûteuse.

Pour obtenir d'autres conseils pour économiser l'eau, consultez le site du Réseau environnement au : www.reseau-environnement.com.

Objets encombrants et résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)



Collecte spéciale

L'arrondissement organisera une collecte spéciale des encombrants et des CRD **le jeudi 30 juin**. Les citoyens qui déménagent pourront donc déposer ces objets, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

On entend par :

- *objets encombrants*, les vieux meubles (excluant les matelas et les meubles rembourrés), les appareils ménagers (mais non les appareils de réfrigération et de climatisation), les téléviseurs et autres rebuts ménagers de même nature;

- *résidus de construction, de rénovation et de démolition*, les **petites quantités** de bois et de gypse, de métaux ferreux et non ferreux, de bardeaux d'asphalte, d'agrégats constitués de brique, de mortier, de résidus d'asphalte et de béton, d'emballages de plastique, de papier et de carton, de matériaux de revêtements, de textile, de verre et de plastique.

À noter que la collecte régulière de ces objets se déroulera comme prévu le jeudi 7 juillet.

Vous êtes nouvel arrivant ?

Si vous avez déménagé à Anjou depuis l'automne dernier, nous vous invitons à nous le faire savoir en composant le 514 493-8000 ou à nous écrire à anjou@ville.montreal.qc.ca. Nous vous accueillerons avec plaisir et nous vous présenterons votre nouveau milieu de vie et les différentes activités offertes par notre arrondissement.

Bonne fête à tous les papas

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent une chaleureuse fête des Pères à tous les papas angevins. Par de petites attentions, démontrez-leur votre affection le dimanche 19 juin, ces marques les toucheront droit au cœur.

Rappel

Service gratuit de déchiquetage le 11 juin

L'arrondissement d'Anjou a mandaté la firme Shred-it pour offrir un service de déchiquetage gratuit des documents personnels des citoyens. Profitez-en : c'est une solution d'élimination sûre, conforme, complète et économique (documents confidentiels imprimés, document en plastique ou utilisant d'autres supports). À noter qu'une preuve de résidence sera exigée.

Un camion de déchiquetage sera sur le territoire :

- de 8 h 30 h à 11 h 30, à la mairie d'arrondissement;
- de 12 h 30 à 15 h 30, au parc Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace).

Renseignements : 311 ou 514 493-8000.

Vente de garage

Demandez un permis



De nombreux citoyens profitent du grand ménage du printemps pour organiser une vente des biens dont ils souhaitent se départir. Un permis est requis pour la tenue d'une vente-débaras (ou vente de garage). Il est possible de se procurer ce permis au coût de 10 \$ à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier (2^e étage) ainsi qu'au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. En dehors des brocantes organisées par l'arrondissement, à noter que les citoyens ne peuvent tenir qu'une seule vente-débaras par année. Cette vente de garage ne doit pas durer plus de trois jours consécutifs.

Distribution des bacs roulants de recyclage



« À mon avis, l'arrivée du bac roulant de recyclage est un pas de plus dans la bonne direction, ses dimensions vous permettront de recycler encore plus et donc de réduire la quantité de déchets destinés aux sites d'enfouissement. Je remercie les citoyens qui ont adopté cette pratique environnementale au quotidien et convie ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'y mettre dès à présent. Recycler, c'est facile, inutile de trier les matières, il suffit de les mettre pêle-mêle dans le bac ! », de souligner le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda.

Votre bac roulant, faites-le rouler !

L'arrondissement d'Anjou prend un nouveau virage vert et a offert aux **habitants des immeubles de huit logements et moins**, là où la réglementation sur les collectes le permettra, la possibilité d'obtenir un bac roulant de recyclage de 360 litres. Cette offre a été faite par le biais d'un avis adressé aux résidents, de son site Internet et d'une annonce publiée dans l'hebdomadaire *Le Flambeau de l'Est*. Toutes les personnes souhaitant recevoir ce bac avaient jusqu'au 20 mai pour signifier leur intérêt à nos services. Nous tenons à remercier les personnes qui ont répondu à cet appel.

La livraison

Un bac roulant d'une capacité de 360 litres sera donc livré gratuitement aux citoyens et aux citoyennes qui en ont fait la demande. La compagnie Loubac se chargera de la distribution sur tout le territoire angevin du **13 au 23 juin, du lundi au vendredi, entre 7 h et 18 h**.

Les avantages de ce nouveau bac

À part le fait qu'il contienne bien plus de matières recyclables que le petit bac, son couvercle empêche l'éparpillement du contenu alors que sa poignée et ses roues facilitent la manipulation.

Que devient le petit bac ?

Le petit bac peut encore être utilisé pour participer à la collecte sélective des matières recyclables. Cependant, si vous décidez d'utiliser le bac roulant, votre petit bac ne peut être retourné au bureau Accès Anjou et ne doit pas être jeté dans le bac roulant. Il est conseillé de se servir du petit bac pour transporter les matières recyclables de la maison au bac roulant ou pour ranger ses affaires.

La notice d'utilisation

Dans chaque bac roulant, vous trouverez une pochette en plastique (trousse d'information) qui comprend toutes les informations d'utilisation du bac. Lisez-les attentivement.

Rappelez-vous que le bac roulant et le petit bac de recyclage appartiennent à la Ville de Montréal.

Ils ne peuvent être modifiés ou utilisés à des fins autres que l'entreposage des matières recyclables. Ils doivent demeurer sur place lors d'un déménagement.

Nous reprenons ici quelques règles essentielles à connaître. Certaines renvoient seulement à ce nouveau bac, d'autres s'appliquent aussi au petit bac. Assurez-vous de :

- mettre le bac sur votre propriété, les roues et la poignée orientées vers votre résidence;
- ne jamais placer le bac sur le trottoir ni dans la rue;
- placer le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du bord du trottoir;
- mettre le bac en bordure du trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même;
- bien fermer le couvercle et de ne rien déposer sur le bac;

- placer les articles, tels que les boîtes de carton, pliés à côté du bac lorsque celui-ci est plein;
- placer pêle-mêle les matières recyclables dans le bac;
- ne jamais déposer de déchets ou d'ordures dans le bac.

Quand

La collecte a lieu tous les **jeudis**.

Sachez d'emblée qu'en acceptant cette offre, les citoyens devaient s'assurer de pouvoir entreposer le bac de façon à ce qu'il ne soit aucunement visible de la rue (n'étant pas autorisé en cour avant en dehors des heures de collecte).

Réduction des déchets

Collecte des résidus verts

Participer, un geste environnemental avéré



Près de 20 % du sac à ordures des Montréalais étant composé de résidus verts, la collecte des résidus verts permet donc de valoriser et de transformer ces matières en compost. En prenant part à cette collecte, vous contribuez à réduire les quantités de matières destinées aux sites d'enfouissement.

Qu'est-ce qu'un résidu vert ?

Les résidus verts comprennent notamment les feuilles, le gazon et les mauvaises herbes, soit tout ce qui provient du jardin et

du potager. Par contre, les résidus de table (viande et légumes cuits) n'entrent pas dans la catégorie des résidus verts.

Jours de collecte
les mercredis

Juin
8 et 15

Août
31

Septembre
7, 14, 21 et 28

Octobre
5 et 12 (résidus
verts) 19 et 26
(feuilles mortes)

Novembre
2 et 9
(feuilles mortes)

Lieu de dépôt

Déposez les contenants sur votre terrain en bordure de trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Résidus verts acceptés

- Les résidus de nettoyage, de désherbage et de déchaumage des terrains
- Les résidus de jardinage
- Les rognures de gazon, bien que la pratique de l'herbicyclage soit fortement encouragée
- Les résidus du potager et des arbres fruitiers
- Les petites branches n'excédant pas 1 m de long et 5 cm de diamètre attachées en fagots avec des cordes de fibres (broche non acceptée)
- Les feuilles mortes

Contenants

Poubelles ou tout autre contenant réutilisable, boîtes de carton, sacs en papier. Les sacs en plastique sont interdits.

Matières refusées

- Les résidus alimentaires (notamment les restes de table)
- La terre et la pierre
- Les souches et les troncs d'arbres
- Les branches de plus de 5 cm de diamètre
- La litière d'animaux

Renseignements

514 493-8000 ou 311
ville.montreal.qc.ca/info-collectes

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Collecte itinérante

Une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le **samedi 2 juillet**, entre 9 h et 17 h, à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier.

Profitez-en pour vider garages et armoires des RDD qui vous encomrent, comme vos vieux pots de peinture et vos piles ou les aérosols. À cette occasion, une entreprise sera sur place pour récupérer les appareils électroniques et le matériel informatique dont vous voulez vous départir.

Les citoyens d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est).

Matières acceptées

- Restes de peinture
- Huiles à moteur
- Piles AAA à D, alcalines
- Piles rechargeables périmées
- Batteries d'autos (acide/plomb)
- Produits d'entretien, nettoyants, débouche-conduits, dégraisseurs
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, shellac
- Pesticides
- Produits chimiques pour piscine
- Médicaments périmés
- Adhésifs, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Tubes fluorescents
- Ampoules fluocompactes

Attention !

Cette collecte s'adresse uniquement aux personnes physiques* résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux, dont la liste se trouve notamment dans la section « répertoire » du site recycquebec.gouv.qc.ca.

Renseignements : 514 493-8000 pour l'arrondissement d'Anjou et 514 872-0384 pour les écocentres.

* Personne physique/personne morale

En droit, une personne morale est une entité, généralement un groupement, que l'on dote, après avoir rempli diverses formalités, d'une personnalité juridique (ex. : en droit privé, une association ou une entreprise; en droit public, États, collectivités territoriales).

En droit, un être humain est considéré comme une personne physique.

Avis

Inspection des
vannes de conduites
d'aqueduc

En raison de travaux majeurs effectués, durant la journée, sur les vannes de conduites d'aqueduc situées à Anjou au sud de l'autoroute 40, de brèves coupures d'eau, une baisse de pression ou une coloration rougeâtre de l'eau peuvent survenir. Ces travaux sont réalisés afin de s'assurer du bon fonctionnement des composants du réseau de distribution d'eau potable.

Que faire en cas d'eau rouillée ?

L'arrondissement d'Anjou vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore. Un nettoyage des filtres sur les robinets pourrait également être à prévoir. Il est également conseillé d'effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle avant 7 h le matin ou après 17 h le soir.

Ces travaux devraient être terminés mi-juin.

Renseignements : 311 ou le 514 493-8000.

Concours



▲ Les élus de l'arrondissement sont en compagnie des membres du comité d'embellissement : M^{mes} Jacqueline Lacombe, Nicole Corbeil, Annie D'Astous, Gisèle Gagnon, Thérèse Goyette, présidente du comité, Jeannine Lebire et Pierrette Turcotte.



▲ Les élus de l'arrondissement, M. Luis Miranda, M^{mes} Andrée Hénault et Michelle Di Genova Zammit, et MM. Gilles Beaudry et Paul-Yvon Perron, ont chaleureusement félicité les gagnants du concours de décorations de Noël 2010. ▶



Félicitations aux gagnants du concours de décorations de Noël

Le concours de décorations de Noël 2010 organisé par le comité d'embellissement a connu un vif succès, la sélection a été difficile parmi les maisons habillées de mille et une lumières scintillantes qui ont contribué à la magie de Noël. Les gagnants ont été accueillis le 29 avril à la mairie d'arrondissement et une plaque commémorative leur a été remise en guise de remerciements.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et conseiller de la Ville de Montréal, de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, de M^{me} Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, de M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est, et de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest.

Les Angevines et les Angevins se joignent aux autorités municipales pour remercier les membres du comité d'embellissement qui ont accompli gracieusement et avec générosité un excellent travail.

Voici la liste des gagnants 2010

M. et M^{me} Yvon Fontaine

7190, avenue de l'Alsace

M^{me} et M. Lise et Yvon Hébert

8707, avenue des Lilas

Famille Tremblay

6103, boulevard des Galeries-d'Anjou

Famille Côté

6109, avenue du Bocage

Famille Duguay

6344, boulevard des Roseraies

M^{me} et M. Lucie et Michel Farmer

6212, place des Pignerolles

Les résidents

7800, boulevard de Châteauneuf

M. et M^{me} Raymond Dion

8447, boulevard Wilfrid-Pelletier

M^{me} Theresa Vozzella

7808, place de Blain

Denis, Louise et Jean-Guy

8170, place Vaujours

M. Jose Brum

6791, avenue des Angevins

Filomena Medeiro

6632, boulevard Roi-René

Famille Kobinger

6391, avenue des Angevins

M. et M^{me} Philippe Lamarche

6820, avenue des Angevins

Famille Pouliot

7643, avenue de Fougéray

M^{me} et M. Isabelle et Alain Comeau

7040, avenue Azilda

M^{me} et M. Gisèle et Michel Lacasse

7379, avenue Lévesque

M. et M^{me} Jean-Claude Dufour

7499, avenue Rhéaume

M. et M^{me} Jose et Luisa Nunes

7344, avenue Lévesque

Concours

Maisons fleuries

Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous invite à participer au concours Maisons fleuries 2011. Aucune inscription n'est nécessaire, seuls vos talents artistiques sont requis ! Si certaines personnes estiment que leurs aménagements paysagers à l'arrière de leur propriété sont exceptionnels, nous les convions à communiquer avec Diane Beaulieu au 514 493-8010 afin de permettre aux membres du comité d'embellissement d'accéder à leur jardin, lors de la visite de l'arrondissement.

Règlements

Catégories : Maisons unifamiliales, duplex, maisons de ville, balcons, copropriétés, commerces et industries.

Critères de sélection : Choix de végétaux, propreté de la propriété, aménagement paysager, beauté des végétaux et de la pelouse.

Les gagnants seront honorés lors d'une soirée au cours de laquelle des plaques commémoratives leur seront remises.

Participez en grand nombre !

Loisirs

Cet été, organisez une fête entre voisins

Entre le 4 juin et le 28 août, l'arrondissement d'Anjou vous invite, pour une cinquième année consécutive, à organiser une fête entre voisins. Les citoyens intéressés devront remplir un formulaire afin d'obtenir le permis nécessaire à la réalisation de cette fête. Celle-ci vous permettra de développer des liens de bon voisinage, voire d'entraide, avec votre entourage immédiat. Vous découvrirez peut-être que vos voisins partagent vos préoccupations ou vos goûts et sont prêts éventuellement à collaborer pour organiser diverses activités.

Demandez un formulaire à la mairie d'arrondissement, à l'une des deux bibliothèques ou à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Des affiches et des cartons d'invitation, conçus

pour la promotion de l'activité, sont également disponibles à l'arrondissement.

Chaque demande sera évaluée selon des critères précis qui détermineront la faisabilité de l'événement : artères affectées, équipements utilisés, barbecue, nombre de participants, type d'activités. Attendez-vous à un délai d'au moins dix jours ouvrables pour recevoir une réponse.

Tentez l'expérience cette année, vous verrez, c'est bien sympathique !

Renseignements : André Maisonneuve, 514 493-8209 ou ville.montreal.qc.ca/anjou.



Quatre fêtes de quartier



À Anjou, on fête en famille !

Lors de chaque fête, venez vous amuser et profiter du site dès 17 h. Au programme : activités organisées pour les enfants et spectacle pour tous, mais aussi hot-dogs, amuseurs de foule, atelier de maquillage et de tatouage ainsi que structures gonflables ou ateliers animés. En cas de pluie, ces fêtes de quartier seront annulées.

Le vendredi 8 juillet « Ma Place Chaumont »

Encore cette année, la première fête estivale aura lieu sur l'avenue Chaumont.



18 h
Rosette la mouffette cherche un ami
Présentation interactive pour enfants de 2 à 7 ans. Une belle histoire d'amitié qui initie les enfants aux différences.



19 h
Marc Angers et ses musiciens
Spectacle rempli d'émotions fortes et variées durant lequel Marc Angers passe du rigodon enjoué à l'intensité d'une interprétation unique de Caruso, en passant par les chansons touchantes de son répertoire et des reprises surprenantes. Marc vous fera chanter, rire, taper du pied et danser avec son violon.

La soirée se terminera par une danse animée par Suzanne et Serge Fréchette.



Animation avec le trio vocal Singin Rendez-Vous !

Un trio de jazz vocal *a cappella* aux allures des années 1920-1930-1940.

Le mercredi 27 juillet : parc Lucie-Bruneau



accès culture **19 h**
Pinocchio

Présenté par Le Théâtre La Roulotte d'après l'œuvre de Carlo Collodi, librement adapté et mis en scène par Hugo Bélanger

« Il était une fois... - Un roi ! - Non, les enfants, vous vous trompez. Il était une fois un petit morceau de bois... ». Ainsi commence l'histoire du plus illustre des pantins, Pinocchio, qui est de retour à la Roulotte après une absence de 55 ans...

Toujours aussi frondeur, insouciant et effronté, la célèbre marionnette a toujours un seul et unique rêve en tête : devenir un véritable petit garçon... Sa quête l'entraînera à franchir mille et une épreuves : affronter Mangefeu, le terrible directeur du Théâtre de marionnettes, subir la malice de Monsieur Renard et de son acolyte, le Chat, s'enfuir du pays des Jouets et sauver son père, Gepetto, du ventre du poisson géant... Heureusement pour lui, le Criquet parlant ne sera jamais très loin pour l'aider...



Concert hors série



France D'Amour

Bubble bath & champagne
Le jeudi 29 septembre

Soirées-concert avec Anjou-Desjardins saison 2011-2012

L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou sont fiers de présenter le concert de France D'Amour le jeudi 29 septembre à 19 h 30 à l'église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace.

La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte d'Anjou.

Les plus grandes chansons de tous les temps telles *Unforgettable, Hound Dog, The Look of Love, What a Wonderful World*, ces chansons qu'on appelle les classiques, les standards de la musique Jazz, voilà ce que nous propose France D'Amour avec son nouveau spectacle *Bubble Bath & Champagne*. Appuyé par de nouvelles compositions, des musiciens exceptionnels et une France D'Amour plus en forme que jamais, voici un spectacle qui saura être réconfortant pour une soirée de grande classe et de plaisir garanti !

Vous pouvez vous procurer des billets à compter du mardi 2 août après 18 h, au coût de 20 \$ l'unité dans l'une des deux bibliothèques d'Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

N.B. : Les portes de l'église ouvriront dès 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).

Desjardins
Caisse populaire d'Anjou

Le mercredi 3 août : parc de Peterborough



19 h
Ouanani

Ouanani est un joyeux groupe qui réunit un chanteur du Lac-Saint-Jean, Jean Arsenault, un grand du djembé et de la kora du Sénégal, Sadio Sissokho, un claviériste du Mozambique, Samito Matsinhe, un batteur du Nouveau-Brunswick, Alain Bourgeois, et un bassiste du Ghana-Togo-Longueuil, Patrice Agbokou. Tout ce beau monde chante en huit langues et s'éclate en plusieurs rythmes tels que le reggae, le soukous, le rigodon, le kompa, la cumbia, la salsa... Ouanani offre une prestation follement énergique, dansante, colorée et interactive.

Le mercredi 17 août : parc de Spalding



19 h
Gallant tu perds ton temps

Galant, tu perds ton temps est l'unique groupe féminin *a cappella* au Québec. Un vaste et riche répertoire de chansons et de complaintes traditionnelles, des harmonies vocales créatives, touchantes et étonnantes, une fougue et une vitalité peu communes, voici ce que propose ce groupe qui occupe une place vraiment à part dans le paysage de la musique traditionnelle.

Évelyne Gélinas, Isabelle Payette, Jacinthe Dubé, Josianne Hébert et Mia Lacroix sont accompagnées par Jean-François Berthiaume aux percussions, à la podorythmie et à la valise.

Activités dans les parcs

Cinéma en plein air



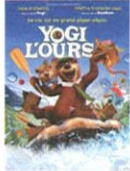
Du dimanche 26 juin au jeudi 11 août, des films seront présentés sur un écran géant dès le crépuscule, soit vers 21 h, ou avant si possible.

Où et quand ?

- Les dimanches au parc de Talcy (8151, avenue de Talcy)
- Les lundis au parc du Bocage (6200, avenue du Bocage)
- Les mardis au parc de Verdelles (8441, place Verdelles)
- Les jeudis au parc Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace)

Chaque nouvelle programmation débute toujours le dimanche. En cas de pluie, la projection peut être annulée.

Au programme de l'été :



Du 26 au 30 juin
Yogi l'ours



Du 24 au 28 juillet
Big Mommas



Du 3 au 7 juillet
Narnia, les chroniques de Narnia : l'odyssée du passeur d'aurore



Du 31 juillet au 4 août
Le retour du Petit Chaperon Rouge



Du 10 au 14 juillet
Ça n'engage à rien



Du 7 au 11 août
Megamind



Du 17 au 21 juillet
Les voyages de Gulliver

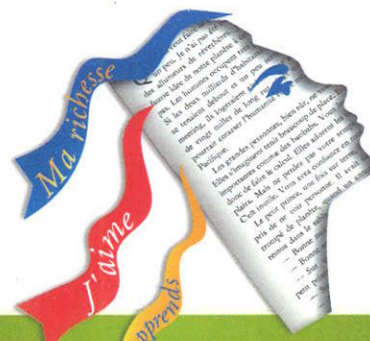
Venez en famille et pour un plus grand confort, apportez votre chaise. Aucuns frais d'admission. Bon cinéma !

Activité estivale

Les lundis soirs, on danse !

Encore cette année, les soirées de danse reprennent **tous les lundis** du 27 juin au 29 août. On vous attend en grand nombre dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, de 18 h à 21 h. De plus, nous vous convions le vendredi 8 juillet sur l'avenue Chaumont, de 21 h à 22 h 30. Serge et Suzanne Fréchette assureront l'animation. L'activité est gratuite. Bienvenue à tous !

Renseignements : 514 493-8200.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est

Bibliothèques

Splouff Mouille-toi!

Club de lecture estival TD de retour!

Inscription au comptoir du prêt à partir du 18 juin

Les bibliothèques d'Anjou sont heureuses d'annoncer aux jeunes de 3 à 12 ans que le club de lecture estival est de retour! Du 18 juin au 20 août, plongez dans la lecture! Une foule d'activités et de surprises sont prévues pour les membres du club.

Lancement du club – Découverte des fonds marins

Les jeunes de 8 ans et plus sont invités à découvrir les fonds marins d'Hawaï, de Thaïlande et d'Indonésie. Venez découvrir un tout autre monde avec cette ciné-conférence qui vous fera descendre dans l'univers merveilleux de la plongée sous-marine.

Samedi 18 juin à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Spectacle de clôture du club

Les femmes pirates et autres contes des mers

Avez-vous déjà rencontré une femme pirate ? Découvrez Mary Read, une femme pirate qui a fait partie de l'équipage du terrible Rackam le Rouge!

Collations et surprises suivront le spectacle.

Samedi 20 août à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Pour les membres du club seulement.

Les mercredis agités

Durant l'été, la bibliothèque s'agite tous les mercredis ! Bricolages, activités scientifiques, contes, des animations pour tous les âges et tous les goûts!

Du 22 juin au 17 août, tous les mercredis à 16 h

Bibliothèque Jean-Corbeil, section jeunesse

Pour les 3 à 6 ans : 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 août

Pour les 7 à 12 ans : 22 juin, 6 et 20 juillet, 3 et 17 août

Erratum à la page 8, texte intitulé « Plaisir de lecture dans les parcs »

au lieu de

Tous les lundis du 28 juin au 16 août
Parc Roger-Rousseau – 13 h 30 à 15 h
Parc des Roseraies – 15 h 30 à 17 h,

on aurait dû lire

Tous les mardis du 28 juin au 16 août
Parc de Peterborough – 13 h 30 à 15 h
Parc du Bocage – 15 h 30 à 17 h

Plaisir de lecture dans les parcs

Livres dans la rue

Tout l'été, les jeunes de 6 à 12 ans sont invités à venir découvrir les livres en plein air dans les parcs d'Anjou. Cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques!

Tous les lundis du 28 juin au 16 août

Parc Roger-Rousseau – 13 h 30 à 15 h

Parc des Roseraies – 15 h 30 à 17 h

L'activité est annulée en cas de pluie.

Voir erratum

Fêtes de quartiers

Les bibliothèques seront présentes à toutes les fêtes de quartier. Venez nous voir pour découvrir des nouveautés jeunesse et écouter des histoires!

Ciné-biblio

27 juin

Kung fu panda

4 juillet

Il pleut des hamburgers

11 juillet

Dragon

18 juillet

Brendan et le secret de Kells

25 juillet

L'ère de glace, l'aube des dinosaures

1^{er} août

Shrek 3

8 août

Shrek 4

15 août

Megamind

Les lundis du 27 juin au 15 août, à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque

Des livres dans les... pataugeoires !

Cet été, les tout-petits pourront bouquiner les pieds dans l'eau! Les bibliothèques d'Anjou sortent de leurs murs pour offrir les collections de livres pour le bain dans les pataugeoires de l'arrondissement.